

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 9

Rubrik: Documentation étrangère ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>aug.</i>	<i>dim.</i>	<i>Observations</i>
600	Cheseaux	12,500	—	Belle récolte, mais du miel durci en trois jours.
620	Echallens	24,400	4,100	Du 6 au 15, miel en partie cristallisé, du 16 au 25 liquide, dernière période complètement bloqué dans les cadres, surtout les corps de ruche.
650	Gros-de-Vaud	17,450	3,850	Belles hausses ; comme le renard, je n'ai que le regard.
800	Cernier	11,350	—	
820	Gorgier	40,000	9,200	Fin juin et juillet furent généreux et la manne des forêts a fait son apparition. Dans notre région, à part juin, pas de grands problèmes pour l'extraction.
970	Le Locle	30,200	5,000	Forte récolte en forêt, du 5 au 10 juillet, puis du 27 au 31 juillet.
1000	Les Verrières	18,150	2,350	Toutes les balances sont-elles bien contrôlées ?

Août, mois de vacances, du moins je le souhaite pour nos chères avettes qui ont tant peiné et aussi pour les apiculteurs qui ont tant sué à tourner la manivelle, hélas souvent avec des résultats médiocres. En effet, il y a un peu partout, du miel, mais l'extraction est difficile, sinon impossible. En plaine, la récolte est terminée, et vu le mauvais temps, je pense qu'il en est de même pour les ruches en montagne. C'est également le dernier communiqué pour cette année, un grand merci à vous, chers collaborateurs pour vos précieux renseignements. Je ne voudrais pas terminer sans vous rappeler « gentiment » l'entretien de votre balance, ce précieux auxiliaire de l'apiculteur, vous serez heureux de la retrouver en bon état le printemps prochain. Je vous donne donc rendez-vous pour l'année prochaine, avec le relevé du 1^{er} octobre 1968 au 5 mars 1969.

1211 Châtelaine, le 13 août 1968.

O. Schmid.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

La mise en hivernage est une opération de saison et si, à juste titre, elle nous préoccupe parce qu'elle revêt un caractère tout particulièrement important, il est intéressant de constater qu'un peu partout dans le monde, les apiculteurs cherchent à lutter contre l'humidité, la moisissure, le froid, causes de maladies et d'affaiblissement des colonies.

Problème pas facile à résoudre, la solution étant différente d'une région, d'un pays ou d'un continent à un autre.

L'« Apiculture », journal russe a publié différents articles relatifs à la mise en hivernage, articles d'auteurs compétents et traduits par Mme Morell. On sait déjà que dans certains pays les ruches verticales possèdent deux trous d'envol, un inférieur et l'autre supérieur, mais malgré tout, les préoccupations de nos

collègues russes restent pareilles aux nôtres comme on peut le constater dans les exposés suivants.

Réd.

LES CONSEILS D'HIVER

Depuis mon enfance je m'occupe des abeilles, et de quelle façon que ce soit, je les prépare pour l'hivernage, et pourtant je n'ai jamais été pleinement satisfait des résultats ; dans les ruchers je trouvais de l'humidité et de la moisissure. Et pourtant, l'habitaclle où hivernaient mes abeilles était attiédi, suffisamment pour ne pas geler par les plus grands froids, et n'avoir de trop brusques différences de température.

Pour ne pas refroidir le nid des abeilles, je fermais le trou d'envol inférieur en ne laissant ouvert que le trou d'envol supérieur. Le froid ne pouvait pénétrer dans le rucher par en haut, car je le couvrais avec des coussins.

J'ai aussi essayé de fermer les deux trous d'envol, mais les résultats étaient encore pires : l'humidité était grande, et dans le logis de deux étages, le peloton d'abeilles montait dans l'étage supérieur en laissant les rayons moisir, le miel s'aigrir. Enfin, j'ai décidé de couvrir ma ruche de feuilles de quate, laissant des ruelles d'un centimètre dans toute la largeur des parois de devant et de derrière. Cette fois le résultat était très concluant : l'humidité disparut, pas de moisissure des rayons et presque pas de mortalité. Les colonies, après un tel hivernage, se développaient normalement.

Je dois vous dire, que pour un bon hivernage, il ne faut pas leur laisser trop de provisions, 12 à 16 kilos pour un grand rucher.

Pour garder les abeilles dans les deux étages du rucher, je place les rayons à moitié remplis au milieu, en laissant les rayons remplis encadrer les autres. Le peloton d'abeilles se forme en haut et le corps de logis d'en bas reste vide. Plus tard, en automne, lorsque le peloton d'abeilles sera bien serré, j'enlève les rayons d'en bas ; au printemps, dès que le peloton se raréfie, ce qui arrive après la sortie de nettoyage, je replace les cadres d'en bas avec 10 à 12 kg dans le logis d'en bas.

A ce moment les abeilles sortent par le trou d'envol d'en haut, et je ferme hermétiquement le trou d'en bas. Dès que j'ai remis les cadres, je rouvre le trou d'envol d'en haut de l'étage du bas, et celui d'en haut reste avec le trou fermé. Cette position des corps de logis facilite le développement de la colonie.

Les abeilles qui n'ont pas trouvé de place sur les cadres d'en haut descendront et s'installeront en bas. Il ne faut pas craindre le volume un peu grand du logis.

A. N. Nemov.

L'HIVERNAGE DES ABEILLES SUR L'ÎLE DE SAKHALINE

(par U. V. Kotchegarov)

Notre journal parle souvent de l'hivernage des abeilles dans les coins les plus divers du monde. Je vais vous parler de l'hivernage des abeilles, en 1965-1966, dans l'île de Sakhaline, dans sa partie sud.

Nous avons hiverné 66 colonies de grandeur moyenne. Nous avons mis la moitié des colonies dans des logis appropriés et l'autre moitié fut placée dans des petites ruches de 10 rayons chacune. Nous avons mis dans chaque ruche, 20 à 22 kg de provisions à base de sucre. Les trous de vol étaient ouverts de 4 à 5 centimètres. Pour garder la chaleur nous avons entouré ces logis de bon papier, de laîche séchée, le tout recouvert de toile et de carton, et avons rempli le vide au-dessous de la ruche avec du bambou.

C'est tout ce qui a été fait pour garder la chaleur dans la ruche. Afin que les cadres ne se déplacent pas, nous avons mis des diviseurs dans chaque ruelle.

Dans le sud de l'île, il ne fait pas trop froid, mais il neige beaucoup. Au mois de janvier les ruches sont recouvertes de neige.

En 1966 les abeilles n'ont pu faire leur vol hygiénique que vers le milieu avril.

Pour les libérer il a fallu ôter presque deux mètres cubes de neige et les laisser dans des tranchées de plus d'un mètre de profondeur.

Toutes les 66 colonies ont bien supporté l'hiver : mortalité minimale, humidité dans 5 coins seulement sur l'ensemble de 30 logis. La neige forme un coussin d'air autour de chaque ruche, et plus forte est la colonie qui habite la ruche, plus grand est le coussin d'air.

Si, par hasard, la neige tarde, il faut protéger la ruche du vent froid.

Variétés

CHANSONNETTE : LE MIEL ÉTRANGER

« A la manière de », air connu

L'autre soir en venant chez nous,
Tu me disais d'un ton bien doux,
Je te donnerai de mon bon miel,
Récolté par mes chères abeilles.
Tra la la la la la (etc.),
Récolté par mes chères abeilles.

Tu m'as donné un petit pot,
D'une substance noire comme du cirage.
Je n'ai pas dit le moindre mot,
Car ce présent m'a mise en rage.
Tra la la la la la (etc.),
Car ce présent m'a mise en rage.

Tu m'as trompée en me donnant,
Du miel venant de l'étranger,
Et bien voilà que maintenant,
Je ne veux plus te becqueter.
Tra la la la la la (etc.),
Je ne veux plus te becqueter.

Nini.

L'abeille est le frisson de la voûte azurée.

COMMENT SE DÉFEND UNE COLONIE D'ABEILLES

La défense d'une colonie d'abeilles a quelque chose de beaucoup plus raffiné que le signal sonore, par exemple, des passereaux mâles. (Par leurs vocalises, ils affirment leur droit de propriété sur une branche.) La défense d'une colonie d'abeilles repose sur l'*odeur*; et ici ce n'est pas *une espèce tout entière* qui a son « indicatif » particulier (comme chez les passereaux), mais c'est *chaque* ruche. L'ouvrière qui se trompe de ruche est mal accueillie parce qu'elle n'a pas l'*odeur* propre à cette ruche. D'où vient cette *odeur* propre dans un grand rucher où les demeures sont du même modèle, où les abeilles mènent une existence identique ?

On n'en sait rien et trop d'expériences ont prouvé le fait pour que l'on puisse le contester. Il suffit, par exemple, de protéger une ouvrière au moyen d'une petite cage métallique et de l'introduire dans une ruche inconnue : au bout de trois jours, temps nécessaire pour s'imprégnner de l'« *odeur* », on pourra retirer la cage : tout ira bien. Mais au fait ! Ne gardons-nous pas, parmi nos souvenirs d'enfance, l'*odeur* particulière de chez la tante X que pourtant nous n'allions voir qu'une fois par an ? Oui : même pour l'homme, rien n'est plus chargé qu'une *odeur* du pouvoir d'identifier les lieux et souvenirs. (*Les conquêtes de la vie*, collection Encyclopédie Larousse de poche.)

Tiré de « La Liberté » de Fribourg, par U. Torche.

INSTITUTION POUR L'OCTROI D'ALLOCATIONS DE MARIAGE A DES EMPLOYÉS AGRICOLES

Dans le but d'aider les employés agricoles à rester fidèles à la terre, mais aussi de leur permettre de fonder un foyer, il a été créé

sous les auspices du Secrétariat suisse des paysans, à Brougg, une institution.

Les conditions suivantes sont exigées des bénéficiaires de l'aide : Avoir travaillé cinq ans au moins dans l'agriculture et s'engager à y travailler encore cinq ans comme employé agricole. Les demandes doivent être présentées avant le mariage ou au plus tard une année après.

Du rapport publié pour 1967, nous extrayons les renseignements suivants :

Il y a eu 87 demandes d'aide et des allocations ont pu être accordées à 44 employés, pour un montant de 33 543 francs, répartis dans les cantons suivants : Berne 14, Lucerne 8, Fribourg 4, Tessin et St-Gall chacun 3, Argovie, Grisons, Zurich et Obwald chacun 2, Uri, Valais, Appenzell R. I. et Thurgovie chacun 1.

L'aide est octroyée en nature plus spécialement, meubles, literie, etc. L'œuvre vit de dons provenant des organisations fondatrices, des cantons, des organisations agricoles, des maisons de commerce, des organisations d'utilité publique, etc.

En 1967, le montant de ces dons fut supérieur à 33 000 francs, et, depuis la fondation de l'œuvre, des allocations pour plus de 415 000 francs ont pu être accordées à 802 employés. Aide bienfaisante, à des travailleurs méritants.

Réd.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

TRANSPORT DES SPORES DES BACILLES LARVAE PAR LES ABEILLES DES COLONIES MALADES DE LA LOQUE AMÉRICAINE

S. Nedealkov - A. Toskov

Parmi les nombreux et intéressants travaux présentés au Congrès international d'Apimondia, à Bucarest, en 1965, nous avons retenu celui relatif au transport des spores des Bacilles larvæ par les abeilles.

Au moment où la liste des maladies des abeilles enregistrées par le Liebefeld s'allonge, la loque américaine y occupant une place importante, nos lecteurs prendront certainement connaissance avec intérêt, des résultats des travaux effectués par les savants Nedealkov et Toskov.

La rédaction.